



Comité d'établissement  
Collège Panchon d'Arsac

Année scolaire : 2018/2019

Quorum : 15

Numéro de séance : 3

Nombre des présents : 23

Date de convocation : 04/02/2019

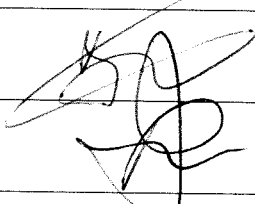
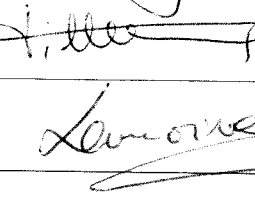

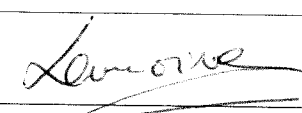

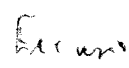

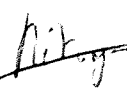


Nombre d'absents excusés : 2

Présidence de : Xavier BUNEL, Principal

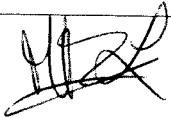
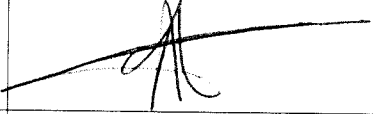

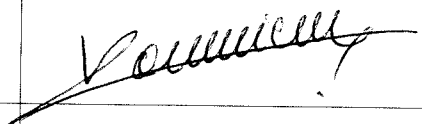


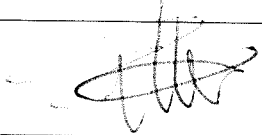


ORDRE DU JOUR	Description	Pré- sents	absents excusés	Préses sionnés	
UNES QUESTIONS TRAITÉES	Vote				
	Ex. de rapport			Designation	CP
1) Approbation PV du CA du 26/11/2018	Vote	1	29		
2) Rentrée 2019 : effectifs et moyens	information	2			
3) proposition de création et suppression de postes	vote	2	35		
4) organisation d'un séminaire pédagogique	vote	2	38		
5) budget séjour Opéra : participation des familles	vote	2-3	33		
6) Epreuve orale du DNB : organisation, calendrier et modalités d'évaluation	vote	3	36		
7) autorisation de recruter à mi-temps 8 AESH	vote	3	34		
8) conventions : Périgueux - exposition IST au CDI + FSE					




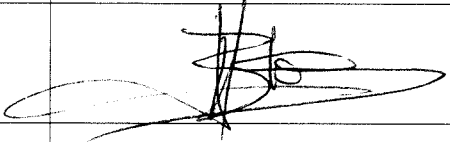
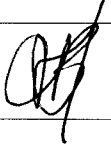
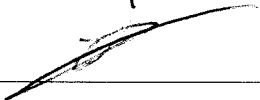

**Liste d'émargement des Membres du Conseil d'Administration 2018 / 2019**  
**Conseil Administration du jeudi 14 février 2019**

Xavier	BUNEL	Principal	
Romuald	REIS	Principal Adjoint	
Marie Chantal	VILLENEUVE	Gestionnaire	
Karine	LEMOINE	C.P.E.	
Pascale	GOT	Représentante du Conseil Départemental	
Anne	SAVIN	Représentante du Conseil Départemental	
Gérard	SONGY	Représentant de la Mairie Arsac	
Florise	SICHEL	Représentante de la Mairie Arsac	
Georges	MONTMINOUX	Personnalité qualifiée désigné par la DSDEN	
Bernadette	HENRIEY	Représentante de la Communauté de Communes	
Dominique	MITAYNE	Représentant enseignant titulaire	
Muriel	TRAIN	Représentant enseignant titulaire	
Myriam	LADJILI	Représentant enseignant titulaire	
Maud	SEILLIER	Représentant enseignant titulaire	
Emmanuelle	MEILLON	Représentant enseignant titulaire	



Marie-Isabelle	BRUBALLA-LECOCQ	Représentant enseignant titulaire	
Eve	KABEL	Représentant enseignant titulaire	
Anne	TAUZIA	Représentant enseignant suppléant	
Amandine	VIGNOLLES	Représentant enseignant suppléant	
Marjorie	ROUMIEUX	Représentant enseignant suppléant	
Cindy	MENTION	Représentant enseignant suppléant	
Margot	TURCAT	Représentant enseignant suppléant	
Joris	MARTINEZ	Représentant élèves titulaire	Américain 4 l'heure 
Chris	DI FABIO	Représentant élèves titulaire	
Loudy	LASSERRE	Représentant élèves titulaire	
Nathan	BARRIOL	Représentant élèves suppléant	
Justin	COURTILLET	Représentant élèves suppléant	
Clément	HEMERYCK	Représentant élèves suppléant	
Nathalie	MOSCOPOULOS	Représentant IATOSS Titulaire	
Joëlle	MAURICIO	Représentant IATOSS Titulaire	
Chantal	PERNEGRE	Représentant IATOSS titulaire	
Michelle	MERLIOT	Représentant IATOSS suppléant	



Marie Line	LARGEAU	Représentant IATOSS suppléant	
Sabine	TALAVERA	Représentant IATOSS suppléant	
Xavier	ERISMANN	Parent d'élève titulaire	
Jean-Marc	BLAESS	Parent d'élève titulaire	
Nathalie	MICHEL	Parent d'élève titulaire	
Séverine	MARCHAND	Parent d'élève titulaire	
Cécile	MARINO	Parent d'élève titulaire	
Peggy	HELIOT	Parent d'élève titulaire	
Gwenaëlle	VAUTIER	Parent d'élève titulaire	
Anne	BOUVEUR	Parent d'élève suppléant	
Guy	LEGLISE	Parent d'élève suppléant	
Armelle	MARIN	Parent d'élève suppléant	
Cécile	DROZ-PERROTEAU	Parent d'élève suppléant	
Céline	PEYSSOU	Parent d'élève suppléant	
Debbie	CLIVET	Parent d'élève suppléant	
Stéphanie	ROUGEON	Parent d'élève suppléant	
Valérie	MIQUAU	Agence Comptable	
Marie Angèle	MASSARO	Agent Comptable	





	ouvriers, sociaux et de sante
<b>Total</b>	
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves
	Elèves
<b>Total</b>	

Le Conseil d'Administration du collège Panchon s'est réuni le jeudi 14 février 2019 sous la présidence de M. Xavier Bunel, Principal. La séance a été ouverte à 17h34, le quorum étant atteint (23 membres présents).

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Moscopoulos, représentant des personnels IATOSS et M. Xavier Erismann, représentant parent d'élève titulaire.

M. Le Principal informe que dans le cadre des questions diverses, il lui a été proposé d'ajouter à l'ordre du jour 2 motions des enseignants. M. Le Principal Adjoint donnera une information relative aux rencontres parents/professeurs.

M. Le Principal demande l'approbation de l'ordre du jour du présent conseil d'administration. Approuvé à l'unanimité.

#### **1) Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 16 octobre 2018 :**

M. Le Principal demande à l'assemblée s'il y a des commentaires à formuler ou des choses à ajouter ou à modifier.

Remarque de Mme Roumieux sur la requête relative à la diffusion des procès-verbaux des conseils d'administration sur le site du collège qui n'est pas effective à ce jour. M. Le Principal répond que les procès-verbaux de l'année 2018 ont été mis sur le site ce jour (onglet administration – rubrique procès-verbaux des conseils d'administration).

**VOTE :** pour à l'unanimité. (23 présents)

M. Le Principal tient à introduire ce conseil d'administration en remerciant très solennellement la communauté éducative ainsi que les élèves du collège pour leur investissement dans tous les projets menés et qui sont particulièrement audacieux et centrés sur les objectifs du collège : l'ambition, la mobilité, l'ouverture culturelle et artistique, l'interdisciplinarité. La consultation du site du collège en montre l'étendue. Il sollicite une réflexion pour mieux communiquer sur toutes ces actions. M. Le Principal indique qu'il faudrait revaloriser l'image faussée du collège auprès des familles. Mme Vignolles dit que les professeurs principaux vont rappeler à leur classe d'aller plus régulièrement consulter le site du collège et pas uniquement lorsqu'ils sont concernés par un projet. Elle suggère d'envoyer un message via pronote à toutes les familles en ce sens. Mme Marino, parent d'élève demande s'il serait envisageable de créer un espace d'expositions pour la journée d'informations consacrée aux futurs parents d'élèves de 6<sup>ème</sup>. M. Montminoux déclare qu'il est disponible pour relayer ces informations via le journal sud-ouest. Le sujet de la communication sur le collège a été abordé en conseil des parents. M. Le Principal dit qu'il convient de mener une vraie réflexion de fond.

M. Le Principal informe par ailleurs qu'un premier bilan sur le contrat objectifs signés en 2017 avec la DSDEN de la Gironde sera effectué courant avril 2019.

### **2) Rentrée 2019 : effectifs et moyens :**

M. Le Principal indique que pour la rentrée 2019, la DSDEN a arrêté les effectifs à 749 élèves pour 28 classes avec des effectifs de seuil relativement favorables. La dotation est de 840.25 heures réparties en 792 heures avec poste et 48.25 heures en HSA. Le conseil pédagogique n'a pas défini à ce jour un projet pédagogique cohérent quant à l'utilisation des 82 heures d'autonomie. Pour l'instant, trois hypothèses par discipline sont présentées.

M. Erismann souhaite savoir si les postes en BMP (Bloc de Moyen Provisoire) seront au mouvement des mutations. M. Le Principal répond négativement. Les affectations des BMP ont toujours lieu tardivement, après affectation des stagiaires. Par ailleurs, il rappelle que l'affectation des personnels enseignants relève de la compétence de M. Le Recteur. Le conseil d'administration a pour obligation d'émettre un avis.

### **3) Proposition de création et suppression de postes : 1 vote**

M. Le Principal présente à l'assemblée les trois hypothèses de répartition des horaires par discipline qui permettent de faire des propositions de créations et suppressions de poste pour 2019/2020. Ces propositions ont été étudiées en commission permanente. Il propose la création d'un poste en français, en anglais et en espagnol.

Par ailleurs, des BMP sont proposés. M. Le Principal a pris contact avec les chefs d'établissement des autres collèges aux alentours afin d'associer ces BMP et de créer des postes de 18 heures.

Mme Marino souhaite savoir pourquoi aucun poste supplémentaire en mathématiques n'est demandé. M. Le Principal répond qu'il n'y a pas de besoin dans cette discipline. Le nombre d'HSA était à 0 cette année. Le volume créé par les classes supplémentaires sera absorbé en HSA.

Mme Vignolles et Mme Sellier soulignent qu'il y aura 3 classes de plus l'an prochain. Il y aura peut-être des heures d'AP à partager.

**VOTE : 22 pour – 1 abstention**

### **4) Organisation d'un séminaire pédagogique : 1 vote**

Le conseil pédagogique n'ayant pas réussi à définir un projet pédagogique pour 2019-2020. M. Le Principal propose aux membres du conseil d'administration l'organisation d'un séminaire pédagogique avec l'ensemble de l'équipe pédagogique le 11 avril de 15h30 à 18h30. Les cours se termineront à 15h30 afin de permettre à tous les enseignants d'y participer. Les transports scolaires (transgironde) sont d'accord pour prendre les élèves en charge à 15h30.

Mme Roumieux intervient pour demander au nom de l'équipe enseignante si la participation à ce séminaire pédagogique de tous les professeurs est obligatoire. M. Le Principal répond que cela fait partie d'une des deux demi-journées de préparation de la rentrée. Mme Roumieux rétorque que seuls les professeurs coordonnateurs devaient être présents à ce séminaire. M. Le Principal répond qu'il s'agit bien d'une réunion de travail pour tous les enseignants et que cela a été évoqué et approuvé en conseil pédagogique. Mme la CPE précise qu'il est important que tout le monde soit présent.

**VOTE : pour à l'unanimité**

### **5) Budget séjour Opéra : participation des familles : 1 vote**

Mme l'Adjointe Gestionnaire explique le budget du séjour à Paris. Il concerne 26 élèves de 6<sup>B</sup> et 3 accompagnateurs et se déroulera du 3 au 5 juin prochain. Les dépenses de transport concernent le voyage aller/retour en train, les tickets de tram et de métro. Un voyage en bus aurait coûté beaucoup plus cher. Le prix de l'hébergement comprend 2 nuits, 2 petits déjeuners. Les élèves prendront leur repas du midi au CROUS et auront un pique-nique le soir. Ils visiteront l'opéra Garnier et l'opéra Bastille. La participation des familles s'élève à 183 €. L'association de parent d'élèves Alternative et Proximité fait un don de 150 €. Le Foyer Socio-Educatif fait un don de 31 € / élève, qui pourra être augmenté avec l'organisation d'une vente au profit de ce séjour.

Mme la CPE précise qu'il convient de sensibiliser les familles pour une action qui rapportera des fonds et que cela donnera du sens aux élèves.

Si le foyer du collège fait un don plus important, il conviendra de faire un autre acte administratif.

Mme Vignolles souligne le fait que les familles de la classe de 6<sup>B</sup> ont déjà payé le séjour à Bombannes.

Mme Heliot demande si ces familles peuvent bénéficier d'une aide. Oui, les familles peuvent faire la demande d'un dossier fonds social car il n'est pas concevable qu'un élève ne puisse pas participer à ce séjour pour des raisons financières.

Mme Marino souligne le fait que ce séjour aurait pu se dérouler sur la période des congés scolaires de l'académie de Paris pour éventuellement héberger nos élèves dans un internat et ainsi faire baisser la

participation des familles. Mme la CPE répond qu'il aurait fallu s'y prendre très longtemps à l'avance car ce mode d'hébergement est pris d'assaut.

**VOTE** : pour à l'unanimité

M. Le Principal rappelle aux membres du conseil d'administration que le bureau de l'AS du collège a validé l'organisation d'un séjour au Chambon du 4 au 7 juin 2019 à destination de ces adhérents, scolarisés en classe de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>. L'établissement donne juste l'autorisation aux élèves de s'absenter. Mme Roumieux informe que les élèves de l'AS vendent des calendriers pour faire baisser le coût du séjour

**6) Epreuve orale du DNB : organisation, calendrier et modalités d'évaluation : 1 vote**

M. Le Principal rappelle qu'une partie des épreuves du DNB est en contrôle continu et l'autre en contrôle ponctuel. Les épreuves écrites se dérouleront les 27 et 28 juin 2019. L'épreuve orale est fixée au mercredi 29 mai 2019 entre 8h00 et 12h00. Cette journée sera banalisée pour les élèves de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>. Les élèves de 3<sup>e</sup> auront une liste et devront rendre le sujet avant le vendredi 10 mai – 9h00. L'exposé sera noté sur 100 selon un barème (cf annexe).

Mme Marino demande si les critères de notation sont identiques dans tous les collèges. M. Le Principal répond qu'il y a une marge de manœuvre. Mme la CPE rajoute qu'ils sont sensiblement identiques d'un collège à l'autre.

**VOTE** : pour à l'unanimité

**7) Autorisation de recruter à mi-temps 8 AESH : 1 vote**

M. Le Principal explique que cette proposition a pour but d'avoir une petite marge de manœuvre si le collège est sollicité pour recruter d'autres AESH. Le conseil d'administration vote pour 8 postes d'AESH au plus. Actuellement, le collège a recruté 5 AESH.

Mme Vignolles souhaite savoir si le fait de recruter une personne veut dire faire passer les entretiens d'embauche. M. Le Principal répond affirmativement et qu'il se rapproche pour cela de Pôle Emploi. Les contrats AESH sont des CDD de droit public et renouvelable dans la limite de 6 ans.

**VOTE** : pour à l'unanimité

**8) Conventions : Périgueux – exposition IST au CDI + FSE + Like You : 1 vote**

Le Principal du collège d'Arsac doit passer une convention avec le foyer socio-éducatif pour la mise à disposition des locaux lors des différentes manifestations.

Comme l'an dernier, le CDI de l'établissement présentera une exposition sur les IST prêtée par le lycée professionnel de Périgueux. Il convient donc d'établir une convention.

M. Le Principal Adjoint explique la convention pour l'organisation d'une formation sur l'acceptation de soi pour laquelle 2 personnes enseignantes du collège sur 4 demandes ont été retenues. Les retours sur cette formation étant très positifs, une nouvelle session est prévue.

**VOTE DE CHACUNE DES 3 CONVENTIONS** : pour à l'unanimité

**10) DBM : intégration au budget 2019 d'un remboursement d'assurance du Département de la Gironde : 1 vote**

Mme l'Adjointe Gestionnaire informe l'assemblée que le collège a reçu un remboursement de 2 091.50 € pour une dégradation et que les travaux ont été engagés

**VOTE** : pour à l'unanimité

**9) Information : expérimentation pour une modification du règlement intérieur, écriture d'une charte de travail scolaire :**

M. le Principal informe les membres du conseil d'administration qu'à partir du lundi 4 mars 2019, après chaque sonnerie de fin de récréation, tous les élèves du collège devront se rendre seuls et se ranger par 2 devant leur salle de classe sauf les élèves qui iront au CDI et en EPS. C'est déjà actuellement le cas pour

les élèves de 4° et de 3° qui jouent bien le jeu. Si l'expérimentation se révèle négative, elle s'arrêtera. Cela peut avoir lieu dès la première semaine.

Mme Roumieux demande si ce point a déjà été évoqué en commission permanente. M. Le Principal répond positivement et précise qu'il s'agit là d'une expérimentation et non d'une décision.

Mme la CPE dit que demain, vendredi 15 février, tous les AED vont passer dans les classes pour informer les élèves de 6° et 5°. M. Le Principal indique qu'après le conseil d'administration de ce soir, il va déposer cette information sur pronote afin que toutes les familles soient averties.

M. Le Principal propose également de rajouter une annexe dans le carnet de liaison une charte du travail personnel lié au dispositif « devoirs faits ». Les professeurs de 6° confirment que les élèves ne savent pas apprendre et qu'il est nécessaire de recadrer les choses.

Mme Marino dit que plus les professeurs seront explicites dans les attentes, plus les enfants sauront ce qu'ils ont à faire.

Mme Roumieux demande si l'on peut intégrer la charte de la laïcité dans le carnet de liaison. Oui, elle y est déjà.

#### **11) Questions diverses : 2 motions – 1 information de M. Le Principal Adjoint :**

M. Le Principal Adjoint informe l'assemblée que les rencontres parents / professeurs initialement prévues les 11 et 12 mars sont repoussées les 18 et 19 mars.

Mme Roumieux fait lecture de la motion relative à une demande d'équipements et de travaux à destination du Département (cf pièce-jointe). M. Erismann intervient pour dire que l'association de parents d'élèves Alternative et Proximité soutient l'action. Elle n'a pas eu de réponse à ce jour. M. Erismann rappelle que lors d'un conseil d'administration il y a quelques années, Mme Got s'était engagée à veiller à la rénovation progressive du collège et qu'à ce jour rien n'a été fait.

Mme Roumieux fait lecture de la motion conjointe de l'équipe éducative et des parents d'élèves du collège d'Arsac relative à la demande de moyens de surveillance et d'éducation (cf pièce-jointe).

M. Le Principal demande si les représentants des personnels enseignants si ces motions sont à joindre au procès-verbal du présent conseil d'administration.

Mme Roumieux déclare que Oui. Un rendez-vous sera demandé au DASEN sous couvert du chef d'établissement.

M. Erismann indique qu'il y a une véritable urgence quant aux moyens à mettre en place pour la rentrée prochaine et trouve aberrant que le collège n'ait toujours aucune information. Il précise qu'il en va de la responsabilité de chacun.

M. Erismann souhaite savoir s'il y aura suffisamment de laboratoires et de salles de musique et d'arts plastiques pour accueillir tous les élèves à la rentrée. M. Le Principal répond que les laboratoires sont occupés à 80 % cette année. Et que l'emploi du temps permettra à tous les élèves d'assister à ses cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h27.